



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-106158>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-106158**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CERCLE MIXTE GENDARMERIE DE SAINT-DENIS

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18974214100014

Ville : SAINT DENIS

Code postal : 97400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de repas en liaison froide et prestations de traiteur au profit du cercle mixte de la Gendarmerie de la Réunion (974)

Code CPV principal - Descripteur principal :

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture et livraison de repas en liaison froide et prestations de traiteur au profit du cercle mixte de la Gendarmerie de la Réunion (974)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 24 septembre 2025 Attribution : • Lot n°1 – Fourniture et livraison de repas en liaison froide
Attributaire : REUNION CATERING - aeroport Rolland Garros 97 438 Sainte Marie

Montant estimatif annuel : 824 400 € HT • Lot n°2 – Prestations de traiteur
Attributaire : ARBRADELIS

–1 place Garriga 97400 Saint-Denis Montant estimatif annuel : 101 000 € HT Nombre d'offres reçues : •

Lot 1 : 2 • Lot 2 : 2 Instance chargée des recours : Greffe du tribunal administratif de La Réunion à Saint Denis

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/09/2025